**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION****IMPORTANT!**

Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre projet respecte la réglementation en vigueur. Pour ce faire, veuillez consulter l'[annexe du présent formulaire](#).

Un certificat d'autorisation est requis préalablement si le projet implique l'abattage d'un ou plusieurs arbres.

Veuillez communiquer avec nous pour vérifier si votre propriété est affectée par une zone potentiellement exposée aux glissements de terrain. Des travaux réalisés dans une telle zone doivent respecter des exigences particulières et dans certains cas, ils doivent faire l'objet d'un certificat d'autorisation.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom :	Nom :
Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

Êtes-vous propriétaire ? Oui Non

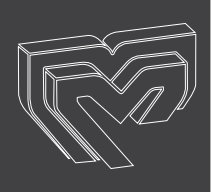
Si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez présenter une procuration jointe à ce formulaire.

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE (à remplir si différent du demandeur)

Prénom :	Nom :
Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :

EMPLACEMENT DU PROJET

Numéro civique :	Rue :
Ville :	Code postal :
Numéro de lot :	



DÉTAILS DES TRAVAUX OU DES OPÉRATIONS

Date de début prévue : JJ MM AAAA

Date de fin prévue : JJ MM AAAA

Valeur totale du projet (\$) (Obligatoire) :

Veillez cocher la ou les cases correspondantes à votre projet :

Cabanon	Pergola
Véranda *Voir note (PIIA)	Gazebo
Balcon ou galerie *Voir note (PIIA)	Serre privée
Spa de moins de 2000 litres	Court de tennis
Sauna	Rénovation d'un garage détaché *Voir note (PIIA)
Rénovation extérieure d'un bâtiment principal *Voir note (PIIA)	Rénovation d'un bâtiment agricole
Rénovation d'un abri d'auto attenant *Voir note (PIIA)	Enseigne temporaire (pour nouveau commerce)
Démolition d'une construction complémentaire	Déplacement d'une construction complémentaire

Usage temporaire (spécifiez le type) :

Rénovation intérieure d'un bâtiment principal, autre que :

- ajout de superficie de plancher;
- création d'un nouveau local (usages autres que résidentiels);
- ajout de chambre à coucher dans une habitation desservie par une installation septique;
- ajout de logement.

Dans le cas de travaux de rénovation portant sur le bâtiment principal (intérieur ou extérieur),
veuillez décrire sommairement les travaux prévus :

*** NOTE****TRAVAUX POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Si la propriété est située dans un secteur où un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est applicable, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire afin de valider si votre projet doit être présenté au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et s'il doit faire l'objet d'un permis.

[Consulter la carte identifiant les secteurs PIIA](#)

**DÉCLARATIONS DU DEMANDEUR ET SIGNATURE**

Je déclare avoir pris connaissance des [normes applicables au projet](#).

Je déclare que mon projet ne doit pas être présenté au Comité consultatif d'urbanisme, et je me suis préalablement assuré que la propriété n'est pas située dans un secteur où un PIIA est applicable.

Dans le cas où le terrain est affecté par une zone potentiellement exposée aux glissements de terrain, je déclare que le projet respecte les exigences en la matière et que j'ai validé auprès du Service de l'aménagement du territoire qu'il ne doit pas faire l'objet d'un certificat d'autorisation.

Je déclare que le projet n'est pas situé dans une bande riveraine.

Je déclare que le projet n'est pas situé dans une servitude.

Je déclare que le projet n'empiète pas sur une installation septique.

Je m'engage à récupérer les matériaux secs qui ne seront pas utilisés pour mon projet en vertu de l'article 15 du Règlement sur les permis et les certificats (R-1090).

Je déclare que les renseignements indiqués dans ce formulaire sont exacts.

Date :

Signature du demandeur

JJ MM AAAA

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Renseignez-vous sur la réglementation et les normes en vigueur.
2. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
3. Réunissez les documents requis.
4. Transmettez votre déclaration par courriel à permis@ville.mascouche.qc.ca ou déposez-la au comptoir des permis de l'hôtel de ville (3034, chemin Sainte-Marie), du lundi au vendredi, de 8 h 15 à midi et de 13 h 15 à 16 h 30.

NOTES

La Ville de Mascouche se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet.

Le présent formulaire ne constitue pas une demande de permis.

Il est de votre responsabilité que votre projet respecte la réglementation en vigueur.

COORDONNÉES

Service de l'aménagement du territoire
permis@ville.mascouche.qc.ca
450 474-4133, poste 1000